

LES MÉDECINS

Pédiatre

Les pédiatres sont souvent les premiers consultés en cas de suspicion de TND chez les enfants.

Ils réalisent une évaluation initiale, recueillent les antécédents médicaux et orientent vers des spécialistes pour des examens approfondis si nécessaire.

Ils participent aussi à l'évaluation du développement global de l'enfant, incluant les aspects cognitifs, linguistiques, moteurs et socio-émotionnels.

Neuropédiatre

Les neuropédiatres sont des pédiatres spécialisés dans les troubles neurologiques et neurodéveloppementaux chez les enfants, comme l'autisme, le TDAH, et d'autres troubles neurologiques.

Ils jouent un rôle clé dans l'évaluation et le diagnostic de ces conditions.

Psychiatre

Les psychiatres, spécialistes des troubles mentaux, diagnostiquent et traitent les symptômes associés aux TND, comme l'anxiété ou la dépression.

Ils évaluent les symptômes psychiatriques liés aux TND et offrent soutien et conseils aux patients et à leurs familles.

Généraliste

Les médecins généralistes jouent un rôle clé dans l'orientation et la coordination des soins pour les patients avec des TND.

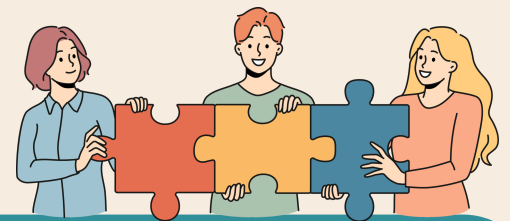
Ils réalisent des évaluations préliminaires, prescrivent des examens, et orientent vers des spécialistes.

Ils collaborent avec d'autres professionnels, comme les psychologues et les orthophonistes, pour assurer une prise en charge globale adaptée à chaque patient.

ACTES MÉDICAUX


- ✓ Évaluations préliminaires
- ✓ Fournir des conseils généraux
- ✓ Prescrire des examens complémentaires
- ✓ Orienter les patients vers des spécialistes appropriés pour une prise en charge spécialisée

PRISE EN CHARGE GLOBALE



Dans le cadre d'une approche multidisciplinaire, les médecins travaillent souvent en collaboration avec d'autres professionnels de la santé, tels que les psychologues, les orthophonistes, les ergothérapeutes, etc., pour assurer une prise en charge globale et adaptée aux besoins spécifiques de chaque patient présentant un TND.

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE



Les consultations pour les Troubles du NeuroDéveloppement (TND) avec des médecins comme les pédiatres, psychiatres et généralistes sont remboursées par la Sécurité sociale et les mutuelles.

La Sécurité sociale prend en charge environ 70% des frais selon le tarif conventionné, et la mutuelle peut couvrir tout ou partie du reste, selon le contrat.